

Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: - (1926)
Heft: 68

Rubrik: Questions suisses : faits, chiffres et nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment, les commandes ont été d'une obtention moins aisée durant le second semestre de l'année. De fin 1924 à fin 1925, le nombre des demandes d'emploi a passé de 744 à 3127 dans l'industrie textile, de 1112 à 1619 dans celle des machines, de 258 à 325 dans la branche des produits alimentaires. Dans l'industrie chimique et dans l'horlogerie, le nombre des chômeurs n'a pas accusé d'augmentation.

Malgré la réaction constatée dans le second semestre de l'année écoulée, la grosse industrie suisse peut, il semble, compter sur de meilleurs jours. En dépit du relèvement fré-

quent des droits d'entrée à l'étranger et de la vie chère en Suisse, elle a réussi à se maintenir à un niveau d'affaires supérieur à celui de 1922 et de 1923, ce qui permet l'espérance de la voir continuer à surmonter les obstacles qui se dressent encore sur sa route. L'amélioration de la situation politique internationale, la stabilisation graduelle des changes étrangers et le niveling des prix mondiaux qui en résulte, sont autant de signes précurseurs d'un retour à une situation économique générale plus normale, dont notre industrie nationale ne pourra que bénéficier.

Questions Suisses

Faits, Chiffres et Nouvelles

Journée des Suisses à l'Etranger, 1926.

La journée des Suisses à l'étranger qui, depuis 1918, s'est tenue chaque année à Bâle, se tiendra cette année à Lausanne, au moment du Comptoir suisse, c'est-à-dire en septembre et coïncidera sans doute avec la Conférence d'expansion économique. La date exacte sera fixée prochainement.

Les recettes douanières de la Suisse.

Elles se sont élevées, en 1925, à 194.999.282 fr. suisses contre 190.897.532 fr. en 1924, soit une augmentation de 4.101.750 fr.

A cette somme s'ajoutent les droits sur le tabac et autres droits prélevés provisoirement en 1925 et dont le montant atteint 22.400.163 fr., contre 14.215.852 fr. en 1924, soit 8.184.310 fr. de plus pour 1925. En comptant le produit des droits sur le tabac, on arrive à une somme supérieure de 12.286.061 à l'ensemble des recettes douanières de 1924. Les recettes douanières en janvier 1926 se chiffrent par 15.763.278, soit 154.869 fr. de plus qu'en janvier 1925.

Le produit de l'impôt fédéral sur le timbre en 1925.

Le produit brut de l'impôt fédéral sur le timbre en 1925 s'élève à fr. 43.238.868, contre fr. 39 millions 103.207 pour l'année précédente.

L'émigration en 1925.

Pendant le mois de décembre, 256 personnes ont émigré de Suisse à destination des pays d'outre-mer contre 283 en décembre 1924. Pour l'année entière, le total des émigrants pour les pays d'outre-mer s'élève à 4334, soit 194 de plus que l'année précédente.

L'impôt de guerre.

L'administration fédérale des impôts, sur la base des données provisoires des comptes relatifs au rendement des impôts de la nouvelle période d'impôt de guerre, a élaboré un rapport qui est actuellement soumis au Conseil fédéral. Il ressort des communications des cantons que le rendement accuse une certaine différence en moins comparativement à la période précédente, mais que l'on ignore encore comment se répartit cette diminution entre les différents facteurs (revenus, fortunes, sociétés par action). Jusqu'ici, environ 65 millions de francs ont été versés à la Caisse fédérale comme rendement de la seconde période de l'impôt fédéral de guerre.

Le nombre des fonctionnaires suisses.

Au 31 décembre 1925, le nombre des personnes engagées dans l'administration générale de la Confédération était de 30.897 et, pour les C.F.F., de 35.103. Le nombre des premiers a diminué de 550 et celui des seconds de 250 environ, soit au total en chiffres ronds 800 fonctionnaires de moins à fin 1925 qu'à fin 1924. C'est quelque chose mais ce n'est pas assez. Il faut continuer sur cette excellente voie.

La Suisse est au deuxième rang.

A fin 1923, la Suisse venait au second rang, dans le monde entier, pour le total des lignes électrifiées.

En tête figuraient les Etats-Unis, avec 2.402 kilomètres. Puis venait la Suisse, avec 778, auxquels on pouvait ajouter 1.025 km. de lignes secondaires. En troisième rang venait l'Allemagne avec 625 km., puis l'Italie avec 613, la Suède 495, l'Australie 240, la Grande-Bretagne 239, la France 222, l'Autriche 179, le Chili 130, l'Espagne 77, le Brésil 47, la Norvège 42, la Hollande 35, le Japon.

SIGG & Cie
FABRICANTS, IMPORTATEURS D'HUILE D'OLIVE
DE TOUTES PROVENANCES

Maisons à
SOUSSE (Tunisie)
SEVILLE (Espagne)
KUSNACHT, près Zurich (Suisse)
MARSEILLE (France)
8. Bd de la Capelette

Télégrammes : Oléosigg Kusnacht Oléosigg Marseille

Téléphone : 33-28 Adresse Télégr. : Gérico
TRANSPORTS INTERNATIONAUX
Maritimes et Terrestres
TRANSIT PORTEFAITAGE

Joseph GEHRIG & Cie
Successeurs de la Maison
A. Natural, L. Coultre & Cie (France) S.A.
7, RUE DU BEL-AIR, MARSEILLE
Agents à PARIS, LYON, STRASBOURG, ALGER,
ANVERS, BRUXELLES, LONDRES, NEW-YORK,
GENÈVE, BALE.
Correspondants aux Frontières
et Principales Villes de l'Etranger

PRIX A FORFAIT RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Tous ceux qui expédient ou reçoivent des marchandises ont intérêt à s'abonner à la REVUE MENSUELLE

“LES TRANSPORTS”

dans laquelle sont traitées par des spécialistes toutes les questions concernant :
**LES CHEMINS DE FER
LES DOUANES - LE TRANSIT**
Les TRANSPORTS maritimes, fluviaux, automobiles, aériens
Les ASSURANCES-TRANSPORTS
Les TAXES et IMPOTS

RÉDACTION :
24, Rue d'Enghien, PARIS (X^e)
Tél. : GUT. 25.70 - CENT. 46.65 - LOUVRE 53.65

Transports internationaux
—
DÉMÉNAGEMENTS
Agence en douane

PERRIN & Cie
20-22, Rue Beccaria, 20-22
PARIS

Téléphone : Adr. Télégraph. :
Diderot 32-62 Déménoper Paris
LAUSANNE. Gare centrale
MONTREUX Av. du Kursaal
Correspondants dans toutes les villes
de France et de l'Etranger

CADRES-AUTOS - WAGONS CAPITONNÉS
GARDE-MEUBLES

TRANSPORTS MARITIMES ET TERRESTRES

ZIEGLER & C°

Anvers — Bruxelles — Gand
et à
Arlon, Charleroi, Erquelinnes,
Herbesthal, Liège, Montzen.

Tous nos compatriotes résidant en France apprendront avec plaisir que le véritable LINIMENT DU D^r BOURGET, ce remède populaire si efficace contre les refroidissements, la grippe, la bronchite, le rhumatisme, etc., se trouve maintenant en France.

ETABLISSEMENTS BOURGET,
Annemasse (Haute - Savoie)

Envoi contre Fr. 15 » par mandat ou remboursement

On peut donc affirmer qu'avec les Etats-Unis la Suisse a été la première à procéder, en grand, à l'électrification de ses voies ferrées.

Union suisse des sociétés de consommation.

L'Union suisse des sociétés de consommation a établi ses comptes au 31 décembre 1925, qui seront soumis les 12 et 13 juin à l'approbation de l'assemblée des délégués.

L'Union compte 521 membres. Le chiffre d'affaires a atteint en 1925 : 125.251.195 fr. 11, contre 123.594.221 fr. 55 en 1924.

Le résultat de l'année dernière peut être considéré comme satisfaisant. Après paiement de l'intérêt de 5 % sur le capital (parts coopératives) et divers amortissements, il sera versé 400.000 fr. au fonds de réserve et le reste, soit 236.342 fr. 21, sera porté à compte nouveau. Toutes les installations : mobilier, machines, etc., ont été amorties à un franc. Bien que les amortissements sur les immeubles aient atteint 140.000 francs cette année, les immeubles figurent encore à l'actif pour 51 % de leur valeur de construction. Le fonds de réserve a passé de 3,8 à 4,2 millions de francs.

Chemins de fer et autos.

Les chemins de fer fédéraux étudient les moyens de lutter contre la concurrence des autocamions. Bien que leur enquête ne soit pas encore terminée, on dit, à Berne, que ce n'est pas seulement par des réductions de taxes qu'on essayera de lutter : on opposera l'auto à l'auto. On se proposerait, en effet, d'organiser des services où l'auto et les chemins de fer collaboreraient pour assurer la remise des marchandises au domicile du destinataire. Afin d'éviter une augmentation du personnel des chemins de fer, les entreprises privées de transport seraient invitées à assumer une partie de ce service.

Le centenaire de « Suchard ».

La fabrique de chocolat Suchard, doyenne des industries chocolatières suisses, célèbre cette année le centième anniversaire de sa fondation. C'est en 1826, en effet, que Philippe Suchard ins-

talla un broyeur, mis en action par une roue hydraulique, et qui pouvait produire « jusqu'à 50 kilos de chocolat par jour ». Jusqu'alors les seuls industriels du chocolat étaient quelques confiseurs qui broyaient le cacao au moyen d'un rouleau à bras et quelques apothicaires qui le trituraient dans un mortier de bronze, sur le coin de leur comptoir. Le chocolat était donc un produit coûteux et peu répandu.

Service aérien entre les lacs suisses.

La Société pour le Développement de l'Aviation Civile a entrepris des démarches afin d'organiser pendant l'été prochain un service aérien régulier, au moyen d'hydro-avions, entre Zurich-Lucerne-Interlaken. Une ligne semblable contribuerait, par un vol offrant les paysages les plus variés, à mettre en valeur les beautés des lacs de Zurich, de Zoug et des Quatre-Cantons, et en conduisant les voyageurs par le Bruünig, le canton d'Unterwald et la vallée de l'Aar les amènerait dans la région grandiose des Alpes bernoises. L'appui de la municipalité de Zurich est assuré à cette initiative.

Le VII^e Comptoir suisse.

Le 7^e Comptoir suisse ou Foire de Lausanne, aura lieu, à Lausanne, du 11 au 26 septembre 1926. Celle de 1925 avait eu lieu en juillet, mais l'expérience a prouvé que l'automne est l'époque de l'année la plus favorable pour l'organisation d'une manifestation telle que le Comptoir suisse. A ce moment de l'année, en effet, les gros travaux sont achevés et les gens de la campagne peuvent prendre le temps de venir visiter le comptoir.

Pour les exposants également, l'automne est l'époque préférée qu'il s'agisse de la branche de l'alimentation ou de l'agriculture proprement dite.

En 1925, les marchés-concours de bétail avaient été supprimés à Lausanne, par suite de l'organisation de marchés similaires à l'Exposition suisse d'agriculture à Berne. La tradition sera reprise à Lausanne, en septembre 1926, pour le petit comme pour le gros bétail et cela contribuera à donner au 7^e Comptoir suisse, toujours si fréquenté, son cachet accoutumé.

Les Comptes de quelques Banques suisses

Société de Banque Suisse. — Dans sa séance du 3 février, le Conseil d'administration de la Société de banque suisse a approuvé les comptes de 1925 qui accusent, y compris le solde de l'exercice précédent, un bénéfice net de 12.422.212 francs 46 contre 12.048.440 fr. 30 en 1924.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, qui aura lieu le 26 février, de fixer le dividende à 8 %, d'allouer à la fondation « Caisse de Pensions de la Société de Banque suisse » une somme de 500.000 francs et de reporter à compte nouveau 1.881.819 fr. 45.

Crédit Suisse. — Suivant les propositions de l'administration, le dividende a été fixé à 8 %. L'assemblée a approuvé la proposition du con-

seil, tendant à transférer le montant de Fr. 3 millions du report à nouveau au fonds de réserve extraordinaire et de réunir également le compte de ducroire de Fr. 5.000.000 à ce fonds, qui se trouvera ainsi porté à Fr. 23.000.000; les réserves totales figureront donc à l'avenir au bilan pour Fr. 33.000.000, soit près du tiers de capital-actions de Fr. 100.000.000. Les administrateurs sortants ont été réélus pour une nouvelle période et M. Louis Dapples, à Vevey, nommé nouveau membre du conseil.

Union de Banques suisses. — Le compte de profits et pertes pour l'année 1925, lequel boucle avec un bénéfice net de 6.145.016 fr. 60 (1924, 5.942.663 fr. 87). Le dividende a été fixé à 7 %